REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU TARN

COMMUNE DE RIVIERES

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept mai à 18h30, le Conseil Municipal de Rivières s'est réuni en séance ordinaire

sous la présidence de Christophe HERIN, Maire.

Présents: BERMES Marie-Christine, BRILLANT Marie-Thérèse, CAILHOL Thierry, CASAGRANDE Hervé, DON

Daniel, HERIN Christophe.

Absents: ANGLADE Christine, PRADEL Michel.

Absents excusés: BOUAT Valérie, CHOPO Guy, FERRET Myriam, MANEN Cyril, MAUREL Jean-Claude,

ROBERT Béatrice.

Conformément à l'article L2121-17 du CGCT précisant que, le Conseil Municipal ne peut délibérer valablement que

lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

Vu l'absence de quorum constaté après avoir procédé à l'appel des membres à 19h00, la séance du Conseil Municipal

du 17 mai 2023 n'a pu se tenir, soit :

- 6 présents sur les 14 en exercice.

Par conséquent, en conformité avec les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil

Municipal sera à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. A cette occasion, il délibèrera valablement sans

condition de quorum.

Séance levée à 18h35.

Le Maire,

Christophe HERIN.